

BULLY LES MINES, le 20 Janvier 2022

N/Réf : FL/BZ/SQ-2022/01

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les Elus,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **Lundi 31 Janvier 2022 à 18h30, Salle du Conseil Municipal** pour délibérer des affaires suivantes :

I. Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 Décembre 2021,

II. Décisions prises en vertu de la délégation donnée au Maire selon les articles L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- 1) Liste des décisions

III. Projets de délibérations soumis au Conseil :

FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

- 1) Modification du règlement intérieur des Marchés Publics,
- 2) Mise à disposition de trois agents au sein de la Résidence Autonomie Maurice Debout,
- 3) Mise à disposition d'une prestation de transport au sein de la Résidence Autonomie Maurice Debout,
- 4) Création de postes suite aux avancements de grade,
- 5) Création d'un emploi permanent de chargé de mission Communication et attractivité au sein du service communication,
- 6) Création d'un emploi d'Administrateur réseaux et télécommunication – Cadre d'emploi des techniciens territoriaux (Catégorie C ou B)

VILLE CITOYENNE ET DYNAMIQUE

- 7) Séjour Vacances/Contrat COLOCAF

VILLE DURABLE

- 8) Avis de cession de trois logements Maisons & Cités :
 - a. Avis de cession du 1 rue Jean Goujon
 - b. Avis de cession du 23 rue Léonard de Vinci
 - c. Avis de cession du 31 rue Casimir Beugnet

- Port du masque obligatoire
- Lavez-vous les mains ou utilisez du gel-hydro-alcoolique
- Evitez tout déplacement inutile

IV. Informations diverses

- 1) Renouvellement des conventions de restauration aux collèges Anita Conti et Blaise Pascal.

V. Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agr er, Mesdames et Messieurs les Elus, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Cordialement

Le Maire,

Fran ois LEMAIRE.



Comme pr cis  aux articles 16 et 30 du r glement int rieur du conseil municipal, approuv  en date du 12 novembre 2020, les d bats seront retransmis en direct sur Facebook, sur la page officielle « ville de Bully les Mines ».

Respectez les gestes barri res :

- Port du masque obligatoire
- Lavez-vous les mains ou utilisez du gel-hydro-alcoolique
- Evitez tout d placement inutile

